



Mairie de MONTIGNY

Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

Autorisation d'utilisation de photographies dans le cadre d'une publication sur internet/ le bulletin municipal

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la publication spécifiée ci-dessous, étant entendu que les objectifs de cette publication ont été préalablement expliqués au mineur.

Madame, Monsieur,

La commune va publier au cours de la période 2020/2021, un ou plusieurs article(s) dans le bulletin d'information/sur le site internet (y compris réseaux sociaux) relatif à l'école et aux activités périscolaires (cantine, garderie, périscolaire). Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies du mineur que vous représentez, réalisées durant la période scolaire et périscolaire, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

La Commune de Montigny

1 Désignation de la publication

Publication, date et lieu de prise de vue : du 1^{er} septembre 2020 au 10 juillet 2021

Nom et adresse de la commune : Mairie de Montigny, 425 rue du Lieutenant Aubert 76380 Montigny

2 Modes d'exploitation envisagés des images

Support	Durée	Étendue de la diffusion	Prix
<input type="checkbox"/> En ligne <input type="checkbox"/> Bulletin papier	5 ans	<input type="checkbox"/> Internet (monde entier) Précisez le nombre de tirages pour une version papier : 700 si bulletin municipal	Gratuit

3 Consentement du mineur

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait cette publication.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir les photos où l'on me voit.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour cette publication : mon image

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur Nom du mineur : Prénom :	Date et signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement :
--	--



Mairie de MONTIGNY

Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support et la publication de l'image de votre enfant mineur dont l'identité est indiquée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre de la publication désignée au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation prévus au paragraphe 2.

Cette fixation et diffusion de l'image du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de la commune, désigné au paragraphe 1.

La commune exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image du mineur. La commune s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

La diffusion de l'image du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom).....
déclare être le représentant légal du mineur (prénom, nom).....

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image, dans le cadre exclusif de la publication exposée et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 : OUI NON

Fait à : **Signature du représentant légal du mineur :**

Le :

*Mentions légales : Le Maire de Montigny sis à 425 rue du Lieutenant Aubert 76380 Montigny, a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.
Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : bulletin municipal et internet
Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.
Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Montigny et ne sont transmises à aucun tiers.
Elles sont conservées pour une durée de 5 ans.
Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données vous concernant.
Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter montigny-mairie@wanadoo.fr, Mairie de Montigny, 425 rue du Lieutenant Aubert 76380 Montigny. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.*